



www.moulinsaeau-41.org

Jean-Pierre Rabier
Président

Secrétariat : 7 rue du déversoir 41500 Mer
02 54 81 00 65
jp.rabier@gmail.com

Association de Sauvegarde des Moulins à Eau de Loir-et-Cher et des départements limitrophes

Affiliée à la Fédération Française des Associations
de sauvegarde des Moulins (FFAM)

Monsieur Jacques Helpin

Direction Départementale des Territoires
17 Quai de l'Abbé Grégoire

41000 BLOIS

Conservation de documents concernant les moulins
Rechercher d'interlocuteurs pour droits d'eau, travaux etc...

21 juin 2012

Monsieur le Directeur

L'actualité des rivières, restauration de la continuité écologique et procédure de classement, amène nos adhérents riverains ou propriétaires d'ouvrages, à rechercher auprès de l'administration responsable des règlements et de leur application, un certain nombre de documents liés à des droits d'eau ou à des travaux effectués.

Si des recherches aux archives départementales permettent de retrouver assez facilement ce qui est patrimonial, la recherche d'éléments plus « techniques », surtout s'ils sont assez récents, est plus aléatoire.

Nous sommes donc tentés de questionner votre administration.

J'ai personnellement constaté qu'il est difficile d'obtenir une réponse aux courriers de la part de vos services, et plusieurs de nos adhérents riverains, ont fait le même constat et ont bien du mal à identifier les bonnes personnes à contacter.

Pour des travaux de consolidation d'un petit déversoir (sur la Tronne) en 2006, Monsieur Griffon m'avait rendu visite et j'avais apprécié ses conseils. Ce même Monsieur Griffon invité lors de l'assemblée générale de notre association à la Mairie de St Georges sur Cher en avril 2009, nous avait expliqué la nouvelle organisation DDEA, montré des modèles d'autorisation de travaux hydrauliques, et précisé qu'il pouvait être notre interlocuteur.

Le compte-rendu de cette AG précisait que « nous étions satisfaits d'avoir renoué des liens avec la DDEA avec qui nous souhaitions collaborer dans l'avenir ». Nous pensions retrouver le climat entretenu avec Mademoiselle Dazin, qui régulièrement invitée à nos assemblées générales pour des séances de questions/réponses au début des années 2000, répondait à tous : (je cite des paroles figurant au compte rendu d'une réunion) « je vous informe que vous pouvez venir consulter à mon bureau ma documentation qui porte environ sur 250 moulins »... puis l'année suivante, « je souhaite que me soient posées toutes les questions concernant les règlements d'eau ».

Notre sentiment est que, depuis la transformation de DDEA en DDT, le dialogue des riverains et de l'administration est devenu plus compliqué, et quelquefois plus agressif. Les mesures réglementaires en préparation mériteraient pourtant une concertation plus ouverte.

Pouvez-vous nous faire connaître le nom des interlocuteurs à contacter pour une demande de travaux, nous indiquer le nom du service ou de la personne à contacter pour retrouver des documents de droits d'eau, ou pour retrouver l'historique de certains travaux faits depuis une trentaine d'années, nous indiquer qui a repris les dossiers « des 250 moulins » de mademoiselle Dazin ? Les documents de la période « Agriculture » sont-ils encore chez vous ou bien tout a-t-il été transféré aux archives départementales ?

J'espère que vous voudrez bien me fournir une réponse à ces simples questions, réponse que l'ASME s'engage à retransmettre à ses adhérents qui se les posent.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Directeur, mes salutations distinguées.

Jean Pierre Rabier
ASME